

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature

Direction de l'eau et de la biodiversité

**Délibération CNPN n° 2013-3 du 25 juin 2013 portant élection du président, du vice-président
et du secrétaire général du comité permanent du Conseil national de la protection de la nature**

NOR : DEVL1315677S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le Conseil national de la protection de la nature,
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles R. 133-2 et R. 133-13 ;
Vu le décret n° 2009-620 du 6 juin 2009 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'écologie,

Délibère :

Article 1^{er}

M. Jean-Claude Lefeuvre est élu président du comité permanent.
M. Serge Muller est élu vice-président du comité permanent.
M. Serge Urbano est élu secrétaire général du comité permanent.

Article 2

Les précédentes délibérations portant élection du président, du vice-président et du secrétaire général du comité permanent sont abrogées.

Article 3

La présente délibération sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 25 juin 2013.

Pour la présidente
du Conseil national de la protection de la nature :
Le sous-directeur des espaces naturels,
J. RUIZ